

GOUVERNEMENT DE L'ALGERIE

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT
(PNUD)**

ET

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET
LA CULTURE
(UNESCO)**

LES ROUTES DES KSOUR

Description sommaire

Le projet pilote «Les routes des Ksour», propose la promotion d'un tourisme culturel, dans la région de la Saoura - Gourara – Touat - M'zab, en tant qu'activité économique complémentaire, à même de lutter efficacement contre la situation de précarité des populations locales et de sauvegarder le patrimoine culturel et naturel local.

Le projet met en œuvre, tout au long des différentes étapes, des actions de renforcement des conditions de l'activité touristique par la réhabilitation de constructions Ksouriennes et leur aménagement en hébergement touristique et associations culturelles, la préservation de l'environnement ainsi que la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel en s'appuyant pleinement sur la participation des communautés locales.

Juillet 2005

PAGE DE SIGNATURE

Pays : **ALGERIE**

Effets de PUNDAF : Réduction de la pauvreté (et amélioration des systèmes d'aides et de protection sociale)

par :

- La mise en œuvre des recommandations de la Conférence Nationale de lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion
- Le développement de l'emploi et de l'auto emploi
- Le développement communautaire intégré

Effets escomptés : Engagement d'initiatives locales, reproductibles, de lutte contre la pauvreté

Secteur ACC : 023 Planification du développement national

Produit escompté : Initiatives locales, reproductibles, de lutte contre la pauvreté engagées.

Partenaires chargés de la mise en œuvre : Ministères de l'Intérieur et des collectivités locales, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Nationale, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Ministère de la Culture et Ministère du Tourisme

Autres partenaires : UNESCO

Période du programme :	2005/2008	Budget :	400.000 US \$
Composante du programme :	Allègement de la pauvreté	Frais de service généraux de gestion :	6.000 US \$
Titre du projet :	Les routes des Ksour	Budget total :	406.000 US \$
Numéro de projet :		Ressources allouées :	
Durée du projet :	3 ans	• Gouvernement :	200.000 US \$
Modalité de gestion :	NEX	• PNUD :	200.000 US \$

Approuvé par le Gouvernement :



Directeur Général des Relations Multilatérales

Merzak BELHIMEUR

Approuvé par le PNUD :



Marc Destanne de Bernis
Président Représentatif

Section I. Élaboration de la description narrative

Partie I. Analyse de la situation

Deuxième pays d'Afrique par sa superficie avec 2.381.741 km² dont les quatre cinquièmes sont occupés par le Sahara, l'Algérie confirme en 2004, la tendance observée depuis quelques années, marquée par la consolidation des indicateurs macro-économiques et macro-financiers.

Ces résultats sont dus notamment aux performances du Programme de Soutien à la Relance Economique(PSRE) et du Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR), dans une conjoncture d'affermissement des cours des hydrocarbures. En outre, les initiatives de soutien à la PME/PMI et à l'emploi des jeunes, ont contribué à la réduction appréciable du taux de chômage, s'élevant actuellement à environ 17,7 %. La place du tourisme reste faible malgré l'augmentation significative du nombre de touristes étrangers passant de 140.000 en 1999 à 305.000 en 2003.

Cette analyse doit être complétée par la prise en compte des conséquences induites par le Plan d'ajustement structurel (PAS) qu'a connu l'Algérie dans un passé récent. La première Conférence Nationale de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion, a été tenue en octobre 2000. La Carte de la Pauvreté ciblant l'ensemble des 1541 communes de l'Algérie, a mis en évidence les territoires qui accusent un retard dans leur développement, en s'intéressant particulièrement aux infrastructures socioéconomiques de base. Ces zones sont principalement les zones de montagne et de steppe ainsi que le Sud.

De façon générale, le Plan Cadre des Nations Unies pour la Coopération au Développement (UNDAF) pour l'Algérie, produit conjointement par les Agences du système des Nations Unies et le Gouvernement a défini la réduction de la pauvreté comme un des quatre thèmes centraux pour la période 2002/2006. Le deuxième cadre de coopération (CCP) du PNUD avec l'Algérie, portant sur la même période considère «la lutte contre la marginalisation et l'exclusion des plus démunis, la préservation du niveau de vie des populations et la mise en œuvre de programmes permettant la réinsertion des populations par la génération d'activités à revenus durables constituent ensemble un domaine d'actions» comme un objectif fondamental.

Le projet «Les routes des Ksour», qui emprunte les antiques routes commerçantes du Sahara s'inscrit, pour sa partie algérienne, dans un vaste territoire qui regroupe pas moins de quatre wilayate: Bechar, Adrar, Ghardaïa et Ouargla, selon un axe qui borde et traverse le Grand Erg Occidental.

Sur la base des expertises et multiples missions de terrain, le premier tronçon des Routes des Ksour* est composé du Ksar de Taghit, de Moughel, de Beni abbés (Wilaya de Bechar), des Ksour de la Wilaya d'Adrar, des Ksour de Timimoun, d'Aghled, de Charouine, de Guentour, et de Tinerkouk, des Ksour de la Wilaya de Ghardaïa (Ksour de Ghardaïa, El Atteuf, maison d'El Atteuf) et du Ksar de Témacine (Wilaya de Ouargla).

* Ce tronçon est appelé à intégrer, dans ses prolongements voir sur d'autres axes, d'autres Ksour.

La problématique centrale dans ces régions est marquée par la nécessaire recherche d'alternatives économiques à l'agriculture oasienne qui est en grande difficulté et ne suffit plus à subvenir aux besoins de toute la population. L'analphabétisme et les fortes déperditions dans l'éducation constituent autant de freins au développement.

Les mutations socio-économiques et culturelles ont de nombreuses conséquences pour les populations: perte d'activité, absence de perspectives, expansion démographique des périphéries urbaines (notamment des chefs-lieux de Wilaya) suite à un exode rural des populations, dévalorisation des activités traditionnelles (élevage, culture du palmier), déséquilibres communautaires, inégalités économiques, etc. Les populations ont de plus en plus choisi de vivre dans des habitations nouvelles en matériaux modernes au détriment des Ksour qui sont abandonnés ou lorsqu'ils sont réhabilités servent peu.

Les femmes sont particulièrement touchées par les bouleversements des modes de vie. Les activités artisanales sans visées commerciales, tendent à disparaître. Un habitat plus moderne, des activités agricoles différentes, l'adduction d'eau jusqu'aux habitations, sont autant de facteurs qui ont modifié les activités féminines en changeant directement les besoins. D'autre part, la tension économique créée par la perte ou la baisse d'activité du chef de famille a rendu les activités traditionnelles trop peu rentables par rapport aux exigences du ménage. Sur un plan simplement communautaire, la femme a moins d'espace d'intervention et moins de pouvoir de décision que l'homme.

Les difficultés à mobiliser les ressources en eau, le manque de main d'œuvre, la faible technicité des agriculteurs, le morcellement des terres, l'assainissement des zones urbaines et l'urbanisation incontrôlée, constituent autant de facteurs de déséquilibre, parfois irréversibles. La palmeraie est caractérisée par des ressources naturelles rares et fortement sollicitées. Ces contraintes naturelles requièrent une approche «holistique» pour préserver ou rétablir l'équilibre des milieux oasiens. De plus le milieu naturel étant particulièrement fragile, l'afflux touristique souhaité ne doit pas exercer des pressions supplémentaires sur l'environnement déjà fortement fragilisé. Enfin, pour garantir un meilleur accueil, les conditions de confort et d'hygiène doivent être assurées, de même que l'environnement paysager protégé.

Le tourisme a été identifié comme activité complémentaire pouvant contribuer au développement local de la zone. A l'exception de Timimoun (Wilaya d'Adrar), cette région n'a connu qu'une fréquentation touristique réduite et très épisodique, la saison pour la plupart des sites se limitant à 1 à 2 semaines en fin d'année. Depuis 1999, la reprise de l'activité touristique est réelle dans le sud algérien. Plus significative encore est l'évolution de la demande nationale en produits touristiques, émergeant dans les grandes villes du Nord du pays. Que ce soit à l'échelle locale ou bien nationale une requalification de l'image de la destination est nécessaire, des clientèles nouvelles doivent être ciblées, des produits touristiques qui valorisent les activités traditionnelles et se nourrissent de la richesse des ressources locales doivent être créés.

Partie II. Stratégie

Suite à l'adoption de la Déclaration du Millénaire, le 13 septembre 2000, par 189 Etats membres, les Agences des Nations Unies ont été invitées à contribuer de façon prioritaire à la lutte contre la pauvreté. Dans ce cadre, la Conférence générale de l'UNESCO, à sa 31^{ème} session, en novembre 2000, a invité le Directeur général à mettre en œuvre un plan d'action, relatif au thème transversal de la lutte contre la pauvreté et l'extrême pauvreté.

La dynamique engagée alors, devait trouver son prolongement dans le cadre du suivi du Sommet Mondial sur l'éco-tourisme de Québec (Canada, 19-22 mai 2002), du Sommet Rio+10 sur le développement durable de Johannesburg (Afrique du Sud, 26 août - 4 septembre 2002), du code Mondial d'éthique du tourisme de l'OMT, ainsi que dans le cadre du plan d'action de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle.

Cette dynamique a été marquée par l'adoption du plan d'action du programme intersectoriel de l'UNESCO «Le Sahara des cultures et des peuples », lors de l'Atelier international organisé par l'UNESCO à Ghardaïa , le 21 avril 2003. Le cadre conceptuel du projet pilote «Les routes des Ksour », proposé en Algérie, découle donc de la stratégie de ce programme, marquée par une volonté à court terme de partager l'expérience algérienne avec les autres pays sahariens qui le souhaitent. Tout en ayant activement participé aux travaux de Ghardaïa, en raison de sa forte implication dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et riche de l'expérience acquise dans le cadre du projet «Développement communautaire dans le sud », le PNUD s'est fortement impliqué avec l'UNESCO dans la définition des axes du présent projet pilote.

Trois orientations stratégiques structurent la démarche globale du projet, dans une perspective de développement durable:

- **Le renforcement des capacités des acteurs locaux par leur appropriation, leur implication et responsabilisation dans toutes les phases du projet:**

Les acteurs locaux, particulièrement, les jeunes, les chômeurs et les femmes, participent à la définition, au montage, à la gestion et à l'orientation du projet à travers des associations mobilisées. Ces dernières délèguent par la suite à une association la responsabilité générale de l'animation opérationnelle du projet. Le projet permet cette responsabilisation grâce à la formation des cadres délégués à la gestion de projet, à la prise en compte locale de la problématique et la supervision des actions menées. L'autre niveau de l'implication des populations locales est la formation des bénéficiaires et des formateurs qui aboutit à des activités liées au bâti, à l'environnement et au tourisme.

Au niveau des cadres responsables, la parité homme-femme est recherchée. De ce point de vue, le projet vise à mettre en place des mécanismes qui permettent l'accès des femmes à toutes les étapes du processus. Cela devra dépasser la simple production de produits artisanaux (vendus par les hommes) et tendre vers la valorisation de leurs compétences spécifiques.

- **Le développement d'une pédagogie active basée sur le principe de la formation-action dans les différents domaines du projet:**

Le second plan est la sensibilisation et la formation continue des acteurs locaux. De l'identification à la mise en œuvre en passant par la conception, la réhabilitation, la fabrication, la promotion, la commercialisation et l'évaluation, les produits sont créés selon des techniques éprouvées et sont adaptées aux enjeux du développement local de la zone. La formation-action et la pédagogie active évitent de plaquer des réponses toutes faites sur les réalités locales, de maintenir une dépendance par rapport aux dogmes économiques, et devraient permettre de développer l'autonomie et l'adaptabilité des participants.

De même les premières activités transversales de formation, servent à dynamiser le maximum de gens sur le projet et à créer une culture minimale concernant le tourisme. Elles permettent d'identifier les personnes qui pourraient rapidement devenir formateurs après une première expérience pratique.

- **Le renforcement de partenariats avec les collectivités locales et les partenaires de coopération par la mise en place de mécanismes d'échanges pluridisciplinaires au niveau national, sous-régional et international**

Le projet pilote concerne plus particulièrement certains Ksour, toute fois il mise sur les échanges des savoirs et de savoir-faire entre les différents sites, ainsi que sur l'effet d'entraînement des actions engagées, notamment grâce à une mise en réseau des villes et des espaces ruraux (par le biais du mouvement associatif principalement).

Plusieurs activités prévues dans le projet (chantiers écoles, volontariats, formations «tourisme, environnement et patrimoine» etc. permettront de créer et de mettre en place un réseau d'échange d'expérience et de savoir et savoir-faire entre les populations des régions du sud algérien et les partenaires des pays de la région et des pays européens. La coopération décentralisée et le jumelage des villes seront renforcés.

Ce projet étant régional, les enseignements des actions engagées pourront se répercuter et se démultiplier sur les autres pays moyennant une participation sous-régionale active. Cette mise en réseau sera aussi matérialisée par la mise en place de circuits mythiques transfrontaliers et circuits culturels des sites du Patrimoine Mondial.

La stratégie globale du projet est basée sur trois approches interdépendantes:

➤ **Approche patrimoniale: le patrimoine culturel, facteur de développement intégral**

La Loi n°98-04 portant sur la protection du patrimoine culturel et ses différents textes d'applications énoncent les principes et dictent les mesures de protection et de sauvegarde des biens culturels matériels et immatériels hérités ou encore vivants, qu'il s'agit de transmettre aux générations futures, en l'état sinon en meilleur état.

Dans cette perspective, Le Ministère de la Culture, dépositaire, au titre des attributions qui lui sont conférées et de la loi 98-04, notamment protection du patrimoine culturel, a engagé des projets de créations de Parcs culturels de Tindouf et du Touat –Gourara-la Vallée du M'Zab étant déjà classée patrimoine national et patrimoine mondial- pour contenir ces espèces oasiens caractéristiques et consacrer l'interactivité à travers l'établissement d'instruments de gestion appropriés (les plans d'aménagements des parcs culturels et les plans permanents de sauvegardes et de mise en valeur des secteurs sauvegardés). Il s'agira donc dans ce cadre :

- d'encadrer des interventions sur le patrimoine culturel par l'articulation des lois et règlements en vigueur ;
- de revaloriser l'architecture vernaculaire en encourageant la construction en matériaux locaux et initier des mécanismes financiers (système micro-crédit) pour la réhabilitation de l'habitat traditionnel ;
- d'identifier et de transmettre les savoir-faire des Maalmine- Maîtres maçons traditionnels- (recenser, cartographier le patrimoine culturel et encourager le maintien des artisans et des petites entreprises)
- de créer et de soutenir des coopératives de construction et des associations locales.

➤ **Approche environnementale: un écosystème à préserver**

- Conservation plus active des ressources et utilisation des énergies renouvelables
- Formation et promotion de la recherche scientifique
- Éducation et sensibilisation à la protection de l'environnement
- Soutien à une approche participative dans la résolution des problèmes environnementaux

➤ **Approche touristique: une activité complémentaire**

- Sensibilisation et formation de la population à la gestion et l'orientation d'activités touristiques
- Mise en réseau des sites à travers les programmes d'échanges et de formation au tourisme
- Choix adapté des sites
- Introduction d'activités touristiques de façon mesurée et raisonnée
- Création de circuits culturels touristiques nationaux et transfrontaliers

Partie III : Arrangements et gestion

3- 1 – Conditions préalables

S'agissant d'un projet pilote, le PNUD accordera une importance considérable à sa réalisation. La réussite dans l'exécution des activités du projet et son impact confirmé sur les citoyens des régions concernées sont directement tributaires de l'engagement des organismes partenaires à remplir leurs obligations, notamment par l'allocation des moyens humains et matériels requis ainsi que par leur contribution effective aux activités définies dans le cadre du projet. Il incombera également à toutes les parties concernées d'œuvrer en vue de la consolidation des activités du projet afin d'assurer sa pérennité.

3-2 – Exécution du projet

L'institution(s) homologue(s) responsable national, désignera un Directeur National de Projet (DNP), ayant une expérience reconnue dans le domaine de la gestion des projets. Il sera chargé de veiller à la mise en place d'un réseau officiel d'interlocuteurs au niveau des institutions publiques afin de faciliter sa tâche. Il assurera également la coordination de tous les intervenants nationaux et internationaux au niveau du pays.

Au niveau de chaque Wilaya concernée par le projet (Adrar, Bechar, Ghardaïa et Ouargla), un point focal du projet sera désigné pour assurer le suivi des opérations sur le terrain et la création des conditions de mise en oeuvre des activités du projet.

Un Coordonnateur local du projet, recommandé par l'UNESCO sera également recruté afin de contribuer à la mise en oeuvre opérationnelle du projet. Il sera basé à Alger et assurera l'interface avec le DNP.

Un comité de coordination constitué des représentants des Ministères de l'Intérieur et des Collectivités Locales, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, de la Culture, de l'Emploi et de la Solidarité Nationale, de l'Agriculture et du Développement rural et du Tourisme sera mis en place. Ce comité aura pour tâche principale d'assurer la coordination intersectorielle et de lever les contraintes que pourrait rencontrer le projet. Il se réunira autant de fois que nécessaire. La Présidence de ce Comité sera assurée selon le principe de la rotation entre les membres du dit Comité. Le DNP et le Coordonnateur de projet participent aux travaux de ce Comité.

(i) du suivi et de l'évaluation :

Les activités du projet feront l'objet d'un suivi continu de la part du PNUD en coordination avec le Gouvernement algérien et les institutions de contrepartie. Des rapports périodiques, faisant le point sur l'état d'avancement des activités, seront préparés par le Directeur national du projet et les experts nationaux et internationaux.

Les procédures du PNUD, applicables à l'Exécution Nationale constituent une partie intégrante du présent descriptif du document de projet.

Le projet fera l'objet d'une évaluation finale, si jugée nécessaire, conformément aux usages et procédures établis par le PNUD. Des rapports semestriels seront produits.

Partie IV. Contexte juridique

Le présent document de projet constitue l'instrument visé à l'article premier de l'accord type d'assistance de base, conclu entre le Gouvernement algérien et le PNUD signé le 20 juillet 1977. Aux fins de l'accord type d'assistance de base, l'agent d'exécution du pays hôte sera constitué par les organismes gouvernementaux de coopération décrit dans ledit accord.

Les modifications suivantes ne peuvent être apportées au présent descriptif du projet qu'avec la signature du Représentant résident du PNUD, et sous réserve de l'approbation du Gouvernement algérien quant aux modifications proposées:

- (i) Les révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs immédiats, les résultats et les activités du projet, mais qui tiennent compte de l'évolution de la combinaison des apports déjà convenus ou aux augmentations de coûts dues à l'inflation ;
- (ii) La révision finale obligatoire pour rééchelonnement de la fourniture des apports prévus du projet, l'accroissement dû à l'inflation des dépenses d'experts ou d'autres en fonction de la souplesse financière de l'organisme en cause et des détails réels d'exécution ; et
- (iii) L'organisation, les caractéristiques et le calendrier de cette opération seront arrêtés après consultation entre les parties au descriptif du projet ainsi que tout organisme des Nations Unies associé au projet.

CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES DU PROJET

Effet escompté tel qu'il est énoncé dans le cadre des résultats du pays: Engagement d'initiatives locales, reproductibles, de lutte contre la pauvreté

Indicateur d'effet tel qu'il est énoncé dans le Cadre des résultats et des ressources du programme : Initiatives locales reproductibles, de lutte contre la pauvreté engagées.

Ligne de service du CCP : Allègement de la pauvreté

Stratégie de partenariat : Le PNUD assurera une dynamique de concertation et de collaboration étroites avec les institutions nationales, les entreprises publiques et les coopérations partenaires.

Titre et numéro du projet: Les routes des Ksour

Produits prévus	Activités prévues	Apports
<p>OBJECTIF IMMEDIAT N°1: RENFORCER LES CAPACITES DES ACTEURS LOCAUX ET DE L'ECONOMIE DES REGIONS.</p>		
<p>Résultat 1.1:</p> <p>Les acteurs locaux se sont appropriés les démarches de durabilité, sont sensibilisés, notamment à la valeur du patrimoine culturel, et se sont organisés afin de les mettre en œuvre.</p>	<p>Activité 1.1.1: Mise en place de réseaux de partenariats régionaux et internationaux.</p> <p>Activité 1.1.2: Organisation de formations sur le montage et gestion de projet au profit des associations locales.</p> <p>Activités 1.1.3: Accompagnement des acteurs locaux dans la création d'association et renforcement de leur capacités.</p> <p>Activité 1.1.4: Réalisation de panneaux informatifs et pédagogiques sur le projet.</p> <p>Activité 1.1.5: Organisation d'ateliers sur "l'eau et l'assainissement", "l'agriculture et la biodiversité" et "l'éducation à l'environnement".</p>	<p>Experts nationaux et internationaux</p> <p>Equipements/ Fournisseurs/Prise en charge des participants</p> <p>Experts nationaux / Equipements.</p> <p>Expert national/sous-traitance/Brochures/Traduction.</p>
<p>Résultat 1.2:</p> <p>Une étude de marché est produite.</p>	<p>Activités 1.2.1: Elaboration d'une étude du marché touristique.</p>	<p>Expert international /Expert national/Frais de voyage</p>
<p>Résultat 1.3:</p> <p>Des chômeurs dont la majorité serait des femmes des sites sélectionnés (50 à 75 personnes) ont été formés et se sont appropriés les techniques d'accueil et d'animation touristique.</p>	<p>Activité 1.3.1: Organisation d'ateliers de formation sur l'accueil, l'animation touristique et le tourisme durable au profit des associations.</p>	<p>Formateur International /Formatrice et traductrice algérienne/Frais de voyage.</p>

<p>Résultat 1.4 : Des chômeurs dont la majorité serait des femmes (6 à 12 personnes) sont capables d'animer des séquences de formation d'adultes dans une logique de démultiplication</p>	<p>Activité 1.4.1: Organisation d'ateliers de formation de formateurs: Pédagogie et communication/ Méthodologie et évaluation.</p>	<p>Experts internationaux en tourisme/Experts nationaux.</p>
<p>Résultat 1.5 : Des chômeurs, des jeunes et des femmes (12 à 20 par activité) se sont professionnalisés dans les différents domaines identifiés et sont capables de retransmettre des connaissances culturelles</p>	<p>Activité 1.5.1: Organisation d'ateliers de formation en marketing touristique et perfectionnement tourisme. Activité 1.5.2 : Formation des guides à l'informatique et au suivi conseil du webmestre pour la maintenance</p>	<p>Experts internationaux en marketing touristique/formateurs. Expert national en informatique et un webmestre connaissant le tourisme/Equipements.</p>
<p>Résultat 1.6 : Des Tour Opérateurs (T.O) algériens et étrangers ont été sensibilisés à l'attrait de la région, à l'intérêt de ses produits et s'impliquent dans la démarche de durabilité.</p>	<p>Activité 1.6.1: Préparation et réalisation d'un Eductour* pour les T.O</p>	<p>Un T.O expérimenté dans l'organisation d'Eductour. L'Equipe locale/ T.O algérien expérimenté.</p>
<p>OBJECTIF IMMEDIAT N°2: SAUVEGARDER, REHABILITER ET REVITALISER LE PATRIMOINE CULTUREL MATERIEL ET IMMATERIEL.</p>		
<p>Résultat 2.1: Les associations locales se sont appropriées le projet et les documents d'activités opérationnelles ont été finalisés.</p>	<p>Activité 2.1.1: Études techniques sur les Ksour Activité 2.1.2: Communication WEB sur les Chantiers.</p>	<p>Experts nationaux/ Associations locales. Frais de voyage</p>
<p>Résultat 2.2: Les associations et les groupes se chargeant de la préservation du patrimoine matériel Ksourien ont été renforcées et ont créé les conditions favorables pour le lancement des activités, une ONG représentative est créée pour réguler les actions de terrain.</p>	<p>Activité 2.2.1: Soutien en équipements des associations et des coopératives se chargeant de la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel. Activité 2.2.2: Réalisation d'un inventaire exhaustif par site des savoir-faire sur les matériaux locaux et des "Maalmine" Activité 2.2.3: Acquisition de matériel de chantier.</p>	<p>Equipements Expert national et international/Frais de voyage Fournisseur</p>

* Voyage organisé à l'attention des professionnels du tourisme pour connaître le circuit culturel touristique "Les routes des Ksour"

<p>Résultat 2.3 : Les membres d'associations (5 à 10) sont formés à la définition, au montage et à la gestion du projet local dans toute sa diversité et des coopératives de construction sont créées.</p>	<p>Activité 2.3.1: Création de maisons du patrimoine Activité 2.3.2: Organisation de «Chantiers de volontariat». Activité 2.3.3: Organisation des "Chantiers Écoles"/ "Chantiers d'été"/ Évaluation.</p>	<p>Experts nationaux/Equipements Experts nationaux/ Volontaires/ experts méditerranéens et africains/ Frais de voyages</p>
<p>Résultat 2.4 : Des chômeurs et des jeunes (10 à 15 personnes par site) sont formés aux arts de la construction traditionnelle, à la réhabilitation et à la maintenance des structures patrimoniales.</p>	<p>Activité 2.4.1: Organisation de sessions de formation dans la construction traditionnelle. Activité 2.4.2: Formation et financement des structures associatives et coopératives de jeunes pour la promotion de leurs services en ce qui concerne la maintenance des structures patrimoniales.</p>	<p>Experts nationaux/Frais de voyage. Experts nationaux/Equipements/Frais de voyage.</p>
<p>Résultat 2.5 : Un réseau de partenariat d'échange des expériences, des techniques et des savoir-faire sur les matériaux locaux est créé.</p>	<p>Activité 2.5.1: Ateliers de formation de la société civile et des ONG à la mise en réseau des savoir-faire et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Activité 2.5.2: Réalisation de "Cahiers de chantiers". Activité 2.5.3: Réalisation de la brochure et documentaire</p>	<p>Experts nationaux/ Sous-traitance Expert national en informatique/ fournisseurs Experts nationaux/ Sous-traitance/ étudiants Consultant national/ Fournisseurs</p>
<p>Résultat 2.6 : Les associations, les coopératives de jeunes et de femmes sont renforcées et se sont spécialisées dans l'identification, la sauvegarde et la réhabilitation du patrimoine immatériel (décoration des habitations réhabilitées, tapisserie, gastronomie, musiques, contes, pratiques médicales traditionnelles, etc.)</p>	<p>Activité 2.6.1: Mise en place et renforcement des associations culturelles et des coopératives se chargeant de la préservation et de la valorisation du patrimoine culturel immatériel. Activité 2.6.2: Formation des associations locales à la réhabilitation du patrimoine immatériel: inventaire, collecte, et préservation. Activité 2.6.3: Organisation des formations au profit des femmes et associations de féminines ; appuyer la création d'ateliers. Activité 2.6.4: Réalisation de plaquettes, de dépliants sur les produits locaux/ brochure/ les supports multimédias</p>	<p>Expert international/Expert national. Experte nationale/ Equipments Experte nationale/sous-traitance.</p>
<p>Résultat 2.7 : Des groupes de jeunes et de femmes (5 à 10 personnes par ONG) sont formés aux activités d'organisation, de gestion, aux techniques de promotion, de vente des produits locaux, à l'informatique (NTIC). Ils sont capables de créer leur propre projet (micro-entreprise).</p>	<p>Activité 2.7.1: Formation de 5 à 10 femmes par site aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Activité 2.7.2: Ateliers de sensibilisation et de formation des populations locales à la sauvegarde du patrimoine culturel</p>	<p>Informaticien national. Expert international/Expert national.</p>

OBJECTIF IMMEDIAT N°3: AMELIORER LES CONDITIONS DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE NATUREL OASIEN.	
<p>Résultat 3.1 : Les habitations ont des qualités ambiantiales et de confort satisfaisantes.</p>	<p>Activité 3.1.1: Amélioration du confort des constructions et équipement des habitations d'appareils de climatisation d'appoint. (humidificateur pour l'été et chauffage à gaz). Activité 3.1.2: Participation d'artisans locaux dans la réalisation des systèmes d'occultation réalisés à base de tentures en laine.</p>
<p>Résultat 3.2: Les conditions de salubrité des hébergements sont assurées et l'assainissement est écologique</p>	<p>Activité 3.2.1: Perfectionnement du système de latrines sèches Activité 3.2.2: Réalisation de l'équipement et assurer la formation des gestionnaires/ Evaluation. Activité 3.2.3: Réalisation d'une étude sur le système d'eau chaude et de chauffage solaire Activité 3.2.4: Conception et réalisation d'un système de chauffage solaire pour les hammams Activité 3.2.5: Formation des gestionnaires/ Evaluation.</p>
<p>Résultat 3.3: L'Autonomie énergétique est assurée pour le Ksar isolé de Guentour et l'environnement paysager des Ksour est amélioré.</p>	<p>Activité 3.3.1: Réalisation d'un système solaire de production d'énergie et de chaleur et formation des gestionnaires/ Evaluation.</p>
<p>Résultat 3.4 : Le lavoir collectif de Timimoun est réhabilité et les eaux grises des hammams sont réutilisées et recyclées.</p>	<p>Activité 3.4.1: Réalisation du lavoir et de son système de filtration des eaux et du jardin alimenté par ses eaux /Evaluation. Activité 3.4.2: Réalisation des fosses septiques et des systèmes de filtres à sable. Activité 3.4.3: Formation des gestionnaires/ Evaluation</p>

<p>Résultat 3.5 : Des agriculteurs, des techniciens de l'assainissement et des administrateurs sont formés à l'agriculture et à l'assainissement écologique.</p>	<p>Activité 3.5.1:Réalisation d'une étude technique sur le renouvellement et l'enrichissement des sols Activité 3.5.2:Elaboration d'un programme pédagogique sur l'agriculture écologique (15 jours). Activité 3.5.3:Formation des formateurs locaux/ Evaluation (1semaine à Ghardaïa). Activité 3.5.4: Organisation d'un atelier régional (7jours) de formation sur l'assainissement. Activité 3.5.5: Soutien d'une recherche sur les techniques d'assainissement écologique (publication) Activité 3.5.6 : Diffuser les résultats et soutenir son application dans le second pays pilote</p>	<p>Expert national en agriculture oasienne. Expert national en agriculture oasienne. Expert national. Experts nationaux et consultants/ Sous-traitance Un étudiant (e)/ Universités/Ecoles. Publication</p>
<p>Résultat 3.6 : L'écosystème oasien est enseigné aux enfants et une plus grande sensibilisation des populations locales (particulièrement des écoliers) et des touristes sur les ressources en eau est assurée.</p>	<p>Activité 3.6.1: Réalisation d'une ferme pédagogique à Beni Abbés Activité 3.6.2: Réalisation d'un programme pédagogique sur les milieux oasiens et leur sauvegarde. Activité 3.6.3: Organisation de "classes vertes" et de concours inter-scolaires sur l'environnement pour l'ensemble de la région. Activité3.6.4: Création d'un journal sur l'environnement Activité 3.6.5: Création d'une maison de l'eau à Timimoun et d'une maison de l'environnement à Tinerkouk abritant des programmes de sensibilisation et de formation à la préservation de l'environnement dans le cadre du développement durable/formation d'éducateurs et de gestionnaires. Activité 3.6.6: Réalisation d'un film sur le partage des eaux et de supports didactiques</p>	<p>Expert national /Volontaires locaux/ Entreprise de travaux/ autorités locales Expert national Sous-traitance/consultants nationaux. Experts nationaux/ Entreprise locale/ Laboratoire de recherche /Equipements /fournisseurs Consultants nationaux</p>
<p>Résultat 3.7 : Des produits agricoles générateurs de revenus sont exploités et la lutte antivectorielle biologique est utilisée dans les palmeraies.</p>	<p>Activité 3.7.1: Etudes sur l'identification des espèces rustiques et le renouvellement des cultures et sur les moyens de relance de l'élevage, l'introduction de l'apiculture. Activité 3.7.2: Organisation de séminaire à l'adresse des agriculteurs et représentants des directions de l'Agriculture. Activité 3.7.3: Mettre en place une pépinière et un élevage expérimental à Tinerkouk. Activité 3.7.4: Construction de bassins d'élevages des poissons "Gambusia" à Timimoun et les introduire dans les palmeraies de la région de Taghit et de Beni Abbés .</p>	<p>Expert national et un expert sous-régional Expert national et un expert sous-régional Experts nationaux/Plantes/ Animaux d'élevage/ Entreprise de réalisation Experts nationaux/ Entreprise de réalisation</p>

<p>Résultat 3.8 : Des foggaras sont renforcées et une approche communautaire participative pour une gestion durable des systèmes hydrauliques est assurée</p>	<p>Activité 3.8.1: Organisation d'un atelier régional sur la sauvegarde des foggaras et création d'un comité de sauvegarde des foggaras Activité 3.8.3: Formation aux méthodes de gestion Activité 3.8.4: Curage, rénovation et étanchement des foggaras ou des parties de foggaras. Activité 3.8.5: Evaluation d'une (ou plusieurs) foggara (s) devant faire l'objet d'un tableau de bord</p>	<p>Sous-traitance/experts nationaux et internationaux Experts nationaux et internationaux Consultants nationaux Entreprises/ Fournisseur/ Experts nationaux/ population locale</p>
<p>Résultat 3.9 : D'autres "médecines douces" telles que la musicothérapie sont introduites et la psammothérapie (ou bains de sable) est pratiquée dans des conditions de santé améliorées.</p>	<p>Activité 3.9.1: Mise en place des mesures de contrôle et de suivi médical des curistes/ brochures d'information Activité 3.9.2: Formation d'opérateurs aux principes sanitaires Activité 3.9.3: Réalisation d'un film documentaire. Activité 3.9.4: Formation de jeunes formateurs et particulièrement des femmes, (au profil de paramédical ou musicien) à la musicothérapie Activité 3.9.5: Formation in-situ (atelier régional)</p>	<p>Installation et équipements de salles de soins Affectation de personnels Experts nationaux Sous-traitance Centre International de musicothérapie à l'étranger Experts et consultants nationaux et internationaux / sous-traitance</p>
<p>Résultat 3.10: Atelier et campagnes de sensibilisation sur la lutte contre MST/Sida dans les régions sont organisés et une caravane médicale est mise en place.</p>	<p>Activités 3.10.1 : Réalisation de panneaux de sensibilisation sur MST/Sida sur chaque site et mise en place de la caravane médicale</p>	<p>Sous-traitance Consultants et experts nationaux/ Fournisseurs</p>
<p>Résultat 3.11 : L'environnement paysager est amélioré.</p>	<p>Activité 3.11.1: Chantiers de volontariat (palmeraies) Activité 3.11.2: Chantier pour le désensablement, la collecte des débris et la confection des clayonnages contre l'ensablement des jardins. Activité 3.11.3: Chantier pour la réhabilitation des points d'eau, les systèmes d'irrigation et fertiliser le sol par des engrais naturels/Plantation d'agrumes, plantes vivrières et horticoles.</p>	<p>Encadreurs nationaux au profil d'agronome et 10 volontaires par site/ Frais de voyages et d'hébergements. Encadreurs nationaux /volontaires par site/ Frais de voyages et d'hébergements. Encadreurs nationaux /volontaires par site Experts nationaux.</p>
<p>Résultat 3.12: L'architecture de terre et le recyclage des produits manufacturés sont valorisés.</p>	<p>Activité 3.12.1: Elaboration d'un programme et formation des formateurs sur la construction en terre. Activité 3.12.2: Organisation d'une exposition-vente à Alger sur les produits locaux issus de la récupération.</p>	<p>Autorisations locales/ Experts nationaux</p>
<p>OBJECTIF IMMEDIAT N°4: RENFORCER LA COOPERATION INTERNATIONALE, SOUS-REGIONALE ET NATIONALE.</p>		

<p>Résultat 4.1: Un séjour test est organisé sur la route des Ksour pour 10 à 20 touristes et suscite des échanges de pratiques et d'expériences.</p>	<p>Activité 4.1.2: Réalisation d'un séjour touristique et d'un atelier régional touristique "Routes des Ksour"</p>	<p>Experts nationaux sous-régionaux et internationaux/ Frais de voyages/ Hébergements</p>
<p>Résultat 4.2 : Un "Festival de la culture orale du Sahara" itinérant sur les sites du projet est organisé.</p>	<p>Activité 4.2.1: Réalisation d'une plaquette, d'une brochure et d'un support multimédia sur les activités et les produits locaux réalisés dans le cadre du projet.</p>	<p>Sous-traitance/ experts nationaux</p>
<p>Résultat 4.3 : Un atelier international de présentation des différentes phases de mise en œuvre du projet dans un deuxième pays du Sahara est organisé.</p>	<p>Activité 4.3.2 Communication par WEB et brochures. Activité 4.4.1 Réalisation du film, du rush vidéo et mise en place du reportage photographique.</p>	<p>Prestation/ Experts.</p>

CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES DU PROJET

Titre du projet: Les routes des Ksour		
Activités prévues	Inputs	Budget (\$)
RENFORCER LES CAPACITES DES ACTEURS LOCAUX ET DE L'ECONOMIE DES REGIONS.		
Activité 1.1.1: Atelier de lancement du projet	Experts nationaux et internationaux/Prise en charge/Brochures/traduction	PNUD (dollars E.U) 30 000
Activité 1.1.2: Organisation de formations sur le montage et gestion de projet au profit des associations locales.	Experts/ Equipements/ Fournisseurs	10 000
Activités 1.1.3: Accompagnement des acteurs locaux dans la création d'association et renforcement de leur capacités.	Experts/ Equipements/ Fournisseurs	10 000
Activité 1.1.4: Réalisation de panneaux pédagogiques sur le projet.	Experts /Equipements.	1000
Activité 1.1.5: Organisation d'ateliers sur "l'eau et l'assainissement", "l'agriculture et la biodiversité" et "l'éducation à l'environnement".	Expert national	10 000
Activités 1.2.1: Elaboration d'une étude du marché touristique	Expert international /national	
Activité 1.3.1: Organisation d'ateliers de formation sur l'accueil, l'animation et le tourisme durable au profit des associations.	Experts internationaux et nationaux en tourisme.	6 000
Activité 1.4.1: Organisation d'ateliers de formation au profit des cadres délégués: Pédagogie-communication/ Méthodologie-évaluation.	Experts internationaux et nationaux	6 000
Activité 1.5.1: Organisation d'ateliers de formation en marketing touristique et perfectionnement tourisme.	Expert international en tourisme/ formateurs.	6 000
Activité 1.5.2: Formation à l'informatique et suivi conseil du webmestre pour la maintenance	Webmestre/frais de voyage/traduction/brochures	5 000
Activité 1.5.3: Préparation et réalisation d'un Eductour* pour les T.O	Informaticien	15 000
SAUVEGARDER, REHABILITER ET REVITALISER LE PATRIMOINE CULTUREL		
Activité 2.1.1: Etudes techniques sur les Ksour	Experts nationaux/ Associations	5 000
Activité 2.1.2: Communication WEB sur les Chantiers.	Fournisseurs	5 000
Activité 2.2.1: Soutien en équipements des associations et des coopératives se chargeant de la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel.	Expert national et international.	5 000
Activité 2.2.2: Réalisation d'un inventaire exhaustif par site des savoir-faire sur les matériaux locaux et des "Maalmine"		
Activité 2.2.3: Acquisition de matériel de chantier.		1 000

* Voyage organisé à l'attention des professionnels du tourisme pour connaître le circuit culturel touristique "Les routes des Ksour"

<p>Activité 2.3.1: Création de maisons du patrimoine</p> <p>Activité 2.3.2: Organisation de «Chantiers de volontariat ».</p> <p>Activité 2.3.3: Organisation de Chantiers Écoles"/été"/ Évaluation.</p>	<p>Experts nationaux/ Fournisseurs/Volontaires/ experts méditerranéens et africains/Frais de voyages</p>	<p>10 000</p>
<p>Activité2.4.1: Organisation de sessions de formation dans la construction traditionnelle.</p> <p>Activité2.4.2: Formation et financement des structures associatives et coopératives de jeunes pour la promotion de leurs services en ce qui concerne la maintenance des structures patrimoniales.</p>	<p>Experts nationaux. Experts nationaux/Equipements/ ANSEJ</p>	<p>5 000</p>
<p>Activité2.5.1: Ateliers de formation de la société civile et des ONG à la mise en réseau des savoir-faire et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.</p> <p>Activité 2.5.2: Réalisation de "Cahiers de chantiers" et de documentaire.</p> <p>Activité2.6.1: Mise en place et renforcement des associations culturelles et des coopératives se chargeant de la préservation et de la valorisation du patrimoine culturel .</p> <p>Activité2.6.2: Formation des associations locales à la réhabilitation du patrimoine immatériel; inventaire, collecte, et préservation.</p> <p>Activité2.6.3: Organisations des formations au profit des femmes et associations de féminines ; appuyer la création d'ateliers.</p> <p>Activité2.6.4: Réalisation de plaquettes, de dépliants sur les produits locaux/ brochure/ les supports multimédias</p>	<p>Experts nationaux/ Sous- traitance informaticien/ fournisseurs</p> <p>Consultant national/ Fournisseurs</p> <p>Expert international/Expert national. Experte nationale gestion, finance et jurisprudence/2 experts nationaux marketing.</p>	<p>5 000</p> <p>10 000</p>
<p>Activité2.7.1: Formation de 5 à 10 femmes par site aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.</p> <p>Activité2.7.2 Ateliers de sensibilisation et de formation des populations locales à la sauvegarde du patrimoine culturel</p>	<p>Experts/Equipements</p>	<p>6 000</p>
<p>AMELIORER LES CONDITIONS DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE NATUREL OASIEN.</p>		
<p>Activité 3.1.1: Amélioration du confort des constructions et équipement des habitations d'appareils de climatisation d'appoint. (humidificateur pour l'été et chauffage à gaz).</p> <p>Activité 3.1.2:Réalisation des systèmes d'occultation réalisés à base de tentures en laine.</p>	<p>Expert national en architecture bioclimatique/ volontaires/ Equipements/Fournisseurs.</p>	<p>5 000</p>
<p>Activité 3.2.1: Perfectionnement du système de latrines sèches</p> <p>Activité 3.2.2: Réalisation de l'équipement et assurer la formation des gestionnaires</p> <p>Activité 3.2.3: Réalisation d'une étude sur le système d'eau chaude et de chauffage solaire</p> <p>Activité3.2.4: Conception et réalisation d'un système de chauffage solaire pour les hammams et formation des gestionnaires/ Evaluation.</p>	<p>Experts internationaux et nationaux/ Fournisseurs. Expert national/entreprise de travaux/Fournisseur Expert national</p>	<p>3 000</p> <p>3 000</p>
<p>Activité 3.3.1:Réalisation d'un système solaire de production d'énergie et de chaleur et formation des gestionnaires/ Evaluation.</p>	<p>Expert national en ingénierie solaire/entreprise de travaux.</p>	<p>5 000</p>

<p>Activité 3.4.1: Réalisation du lavoir et de son système de filtration des eaux et du jardin alimenté par ses eaux /Evaluation.</p> <p>Activité3.4.2: Réalisation des fosses septiques et des systèmes de filtres à sable et formation des gestionnaires/ Evaluation</p>	<p>Expert paysagiste national / Jeunes/ Fournisseurs</p> <p>Expert national/Entreprise</p>	<p>2 000</p>
<p>Activité 3.5.1: Etude technique sur le renouvellement et l'enrichissement des sols</p> <p>Activité3.5.2:Elaboration d'un programme pédagogique sur l'agriculture écologique</p> <p>Activité 3.5.3: Formation des formateurs locaux/ Evaluation (1semaine à Ghardaïa).</p> <p>Activité 3.5.4: Organisation d'un atelier régional de formation sur l'assainissement.</p> <p>Activité 3.5.5: Soutien d'une recherche sur les techniques d'assainissement écologique</p> <p>Activité 3.5.6 : Diffuser les résultats et soutenir son application dans le second pays pilote</p>	<p>Expert national</p> <p>Expert national</p> <p>Expert national.</p> <p>Experts nationaux / Sous-traitance</p> <p>Universités/Publication</p>	<p>3 000</p> <p>1 500</p> <p>3 000</p> <p>6 000</p>
<p>Activité3.6.1: Réalisation d'une ferme pédagogique à Beni Abbés</p> <p>Activité3.6.2: Programme pédagogique sur les milieux oasiens et leur sauvegarde.</p> <p>Activité3.6.3: Organisation de "classes vertes" et de concours inter-scolaires</p> <p>Activité3.6.4: Création d'un journal sur l'environnement</p> <p>Activité3.6.5: Création d'une maison de l'eau à Timimoun et d'une maison de l'environnement à Tinerkook abritant des programmes de sensibilisation et de formation à la préservation de l'environnement dans le cadre du développement durable/ formation d'éducateurs et de gestionnaires.</p> <p>Activité3.6.7:Formation d'éducateurs et de gestionnaires.</p>	<p>Expert national / Volontaires locaux/ Entreprise de travaux/ autorités locales</p> <p>Expert national</p> <p>Sous-traitance/consultants nationaux.</p> <p>Experts nationaux/</p>	<p>3 000</p> <p>5 000</p> <p>2 000</p>
<p>Activité3.7.1: Etudes sur l'identification des espèces rustiques et le renouvellement des cultures et sur les moyens de relance de l'élevage, l'introduction de l'apiculture.</p> <p>Activité3.7.2: Organisation de séminaire à l'adresse des agriculteurs et représentants des directions de l'Agriculture.</p> <p>Activité 3.7.3: Mettre en place une pépinière et un élevage expérimental à Tinerkook.</p> <p>Activité 3.7.4: Construction de bassins d'élevages des poissons "Gambusia" à Timimoun et les introduire dans les palmeraies de la région de Taghit et de Beni Abbés .</p>	<p>Expert national et un expert régional</p> <p>Experts et consultants nationaux/ Fournisseurs</p> <p>Experts nationaux / Plantes / Animaux d'élevage / Entreprise de réalisation</p>	<p>1 500</p> <p>2 000</p>
<p>Activité 3.8.1: Organisation d'un atelier régional sur la sauvegarde des foggaras et création d'un comité de sauvegarde des foggaras</p> <p>Activité 3.8.2: Formation de associations aux méthodes de gestion</p> <p>Activité 3.8.3: Curage, rénovation et étanchement des foggaras ou des parties de foggaras.</p> <p>Activité 3.8.4: Evaluation de foggara (s) devant faire l'objet d'un tableau de bord</p>	<p>Experts nationaux et internationaux</p> <p>Brochures/traduction/prise en charge/ Entreprises / Fournisseur</p>	<p>6 000</p> <p>3 000</p>

<p>Activité 3.9.1: Mise en place des mesures de contrôle et de suivi médical des curistes/ brochures d'information</p> <p>Activité 3.9.2: Formation d'opérateurs aux principes sanitaires</p> <p>Activité 3.9.3: Réalisation d'un film documentaire.</p> <p>Activité 3.9.4: Formation de jeunes formateurs et particulièrement des femmes, (au profil de paramédical ou musicien) à la musicothérapie</p> <p>Activité 3.9.5: Formation in-situ (atelier régional)</p>	<p>Installation et équipements de salles de soins</p> <p>Experts nationaux</p> <p>Sous-traitance</p> <p>Centre International de musicothérapie à l'étranger</p>	<p>5 000</p>	
<p>Activités 3.10.1 : Réalisation de panneaux de sensibilisation sur MST/Sida sur chaque site et mise en place de la caravane médicale</p>	<p>Sous-traitance /Fournisseurs Consultants</p>	<p>5 000</p>	
<p>Activité 3.11.1: Chantiers de volontariat (palmeries)</p> <p>Activité 3.11.2: Chantier pour le désensablement, la collecte des détritux et la confection des clayonnages contre l'ensablement des jardins.</p> <p>Activité 3.11.3: Chantier pour la réhabilitation des points d'eau, les systèmes d'irrigation et fertiliser le sol par des engrais naturels/Plantation d'agrumes, plantes vivrières et horticoles.</p>	<p>Encadreurs nationaux/ volontaires / Frais de voyages et d'hébergements.</p>	<p>2 000</p>	
<p>Activité 3.12.1: Formation sur la construction en terre.</p> <p>Activité 3.12.2: Organisation d'une exposition-vente à Alger sur les produits issus de la récupération.</p>	<p>Experts nationaux.</p>	<p>3 000</p>	
RENFORCER LA COOPERATION INTERNATIONALES, SOUS-REGIONALES ET NATIONALES.			
<p>Activité 4.4.1: Réalisation d'un séjour et d'un atelier régional "Routes des Ksour"</p> <p>Activité 4.4.2: Réalisation d'une plaquette, brochure, du film et d'un support multimédia sur les activités du projet.</p> <p>Activité 4.4.3 : Restauration des Ksour /infrastructures de base</p>	<p>Experts nationaux régionaux et internationaux / Frais de voyages/ Hébergements</p> <p>Entreprises/Main d'œuvre/Investisseur/ Fonds micro-crédits</p>	<p>20 000</p> <p>40 000</p>	
GESTION DE PROJET ET APPUIS TECHNIQUES.			
<p>Salaires du coordonnateur national</p> <p>Frais d'appuis techniques: Audit, Consultants, missions, formations</p>		<p>55 000</p> <p>15 000</p>	
<p>Frais d'équipements pour le projet (Véhicule, ordinateur, etc.)</p> <p>Frais divers sur la durée du projet</p>		<p>40 000</p> <p>10 000</p>	
<p>Total</p>		<p>400 000</p>	

ANNEXE 1: DESCRIPTION DES APPORTS EN NATURE

ANNEXE 1: DESCRIPTION DES APPORTS EN NATURE

MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES

Activités	Intervenants
Activité 1.1.1: Atelier de lancement du projet	Experts nationaux et internationaux/Prise en charge/Brochures/traduction
Activité 1.1.2: Organisation de formations sur le montage et gestion de projet au profit des associations locales.	Experts/ Equipements
Activités 1.1.3: Accompagnement des acteurs locaux dans la création d'association et renforcement de leur capacités.	Fournisseurs
Activité 2.2.1: Soutien en équipements des associations et des coopératives se chargeant de la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel/environnement.	Expert national et international/Equipements
Activité 2.2.3: Acquisition de matériel de chantiers.	
Activité 2.3.2: Organisation de «Chantiers de volontariat».	Experts nationaux/ Fournisseurs/Volontaires/ experts méditerranéens et africains/Frais de voyages/Equipements
Activité 2.3.3: Organisation de Chantiers Écoles"/été"/ Évaluation.	Equipements/prise en charge/Experts
Activité 2.5.1: Ateliers de formation de la société civile et des ONG à la mise en réseau des savoir-faire et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.	
Activité 3.8.1: Organisation d'un atelier régional sur la sauvegarde des foggaras et création d'un comité de sauvegarde des foggaras	Experts nationaux et internationaux Brochures/traduction/prise en charge/ Entreprises / Fournisseur
Activité 3.8.2: Formation de associations aux méthodes de gestion des foggaras et palmeraies	
Activité 3.8.3: Curage, rénovation et étanchement des foggaras ou des parties de foggaras.	
Activité 3.8.4: Evaluation de foggara (s) devant faire l'objet d'un tableau de bord	
Activité 2.5.1: Organisation d'ateliers de formation sur la construction en terre	Experts nationaux/
Activité 4.4.1: Réalisation d'un séjour et d'un atelier régional "Routes des Ksour"	Experts nationaux régionaux et internationaux / Frais de voyages/ Hébergements
Activité 4.4.2: Réalisation d'une plaquette, brochure, du film et d'un support multimédia sur les activités du projet.	
Activité 4.4.3 : Restauration des Ksour /infrastructures de base	Entreprises/Main d'œuvre/Investisseur/ Fonds micro-crédits/Equipements/Matériaux de construction

MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Activités	Intervenants
Activité 1.1.5: Organisation d'ateliers sur "l'eau et l'assainissement", "l'agriculture et la biodiversité" et "l'éducation à l'environnement".	Experts /Equipements. Expert national
Activité 2.3.2: Organisation de «Chantiers de volontariat sur l'environnement/ le développement durable et la gestion des déchets ».	Experts nationaux/ Fournisseurs/Volontaires/ experts méditerranéens et africains/Frais de voyages
Activité 2.3.3: Organisation de Chantiers Écoles environnement/ biodiversité"/été"/ Évaluation.	
Activité 3.1.1: Amélioration du confort des constructions et utilisation des énergies propres et renouvelables (équipement des habitations d'appareils de climatisation d'appoint humidificateur pour l'été et chauffage à gaz).	Expert national en architecture bioclimatique/ volontaires/ Equipements/Fournisseurs.
Activité 3.1.2: Réalisation des systèmes d'occultation réalisés à base de tentures en laine et système l'assainissement écologique à Tinerkouk.	
Activité 3.1.3: Equipement des habitations d'appareils de climatisation	
Activité 3.2.1: Perfectionnement du système de latrines sèches	Experts internationaux et nationaux/ Fournisseurs.
Activité 3.2.2: Réalisation de l'équipement et assurer la formation des gestionnaires	Expert national/entreprise de travaux/Fournisseur
Activité 3.2.3: Réalisation d'une étude sur le système d'eau chaude et de chauffage solaire	Expert national
Activité3.2.4: Conception et réalisation d'un système de chauffage solaire pour les hammams et formation des gestionnaires/ Evaluation.	
Activité 3.3.1: Réalisation d'un système solaire de production d'énergie et de chaleur et formation des gestionnaires /Evaluation.	Expert national en ingénierie solaire/entreprise de travaux.
Activité 3.4.1: Réalisation du lavoir et de son système de filtration des eaux et du jardin alimenté par ses eaux / réhabilitation d'une foggara à Timimoun/ Evaluation.	Expert paysagiste national / Jeunes/ Fournisseurs
Activité3.4.2: Réalisation des fosses septiques et des systèmes de filtres à sable et formation des gestionnaires/ Evaluation	Expert national/Entrprise

<p>Activité3.6.1: Réalisation d'une ferme pédagogique</p> <p>Activité3.6.2: Programme pédagogique sur les milieux oasiens et leur sauvegarde.</p> <p>Activité3.6.3: Organisation de "classes vertes" et de concours inter-scolaires sur l'environnement, la biodiversité et le développement durable.</p> <p>Activité3.6.4: Création d'un journal sur la protection de l'environnement dans l'objectif d'un développement durable.</p> <p>Activité3.6.5: Création d'une maison de l'eau à Timimoun et d'une maison de l'environnement à Tinerkoug abritant des programmes de sensibilisation et de formation à la préservation de l'environnement dans le cadre du développement durable/ formation d'éducateurs et de gestionnaires.</p> <p>Activité3.6.7: Formation d'éducateurs et de gestionnaires.</p>	<p>Expert national architecte local /10 Volontaires locaux/ Entreprise</p> <p>Expert national</p> <p>Sous-traitance/consultants nationaux.</p> <p>Experts nationaux/ Entreprise locale/ Laboratoire de recherche /Equipements /fournisseurs</p> <p>Consultants nationaux</p>
---	--

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Activités	Intervenants
Activité 2.2.1: Soutien en équipements des associations et des coopératives se chargeant de la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel.	Experts nationaux
Activité2.2.2: Réalisation d'un inventaire exhaustif par site des savoir-faire sur les matériaux locaux et des "Maalmine"	Experts nationaux/ Fournisseurs/Volontaires/ experts méditerranéens et africains/Frais de voyages/Equipements
Activité 2.3.1: Création de maisons du patrimoine	Experts nationaux.
Activité2.4.1: Organisation de sessions de formation dans la construction traditionnelle.	Experts nationaux/Equipements/ ANSEJ
Activité2.4.2: Formation et financement des structures associatives et coopératives de jeunes pour la promotion de leurs services en ce qui concerne la maintenance des structures patrimoniales.	
Activité 2.5.2: Réalisation de "Cahiers de chantiers"	Experts/publication/traduction
Activité2.6.1: Mise en place et renforcement des associations culturelles et des coopératives se chargeant de la préservation et de la valorisation du patrimoine culturel .	Experts nationaux.
Activité2.6.2: Formation des associations locales à la réhabilitation du patrimoine immatériel: inventaire, collecte, et préservation.	Consultant national/ Fournisseurs
Activité2.6.3: Organisations des formations au profit des femmes et associations de féminines ; appuyer la création d'ateliers.	Expert international/Expert national.
Activité2.6.4: Réalisation de plaquettes, de dépliants sur les produits locaux/ brochure/ les supports multimédias	Experte nationale gestion, finance et jurisprudence/2 experts nationaux marketing.
Activité2.7.1: Formation de 5 à 10 femmes par site aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.	Experts/Equipements
Activité2.7.2 Ateliers de sensibilisation et de formation des populations locales à la sauvegarde du patrimoine culturel	
Activité3.12.1: Formation sur la construction en terre.	Consultants nationaux/fournisseurs

MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE

Activités	Intervenants
Activité 1.1.2: Organisation de formations sur le montage et gestion de projet au profit des associations locales.	Experts/ Equipements
Activités 1.1.3: Accompagnement des acteurs locaux dans la création d'association et renforcement de leur capacités (fond micro-crédit)	Equipements/ Fournisseurs
Activité 1.5.2 : Formation à l'informatique et suivi conseil du webmestre pour la maintenance	Experts/Equipements
Activité 2.2.1: Soutien en équipements des associations et des coopératives se chargeant de la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel, tourisme et environnement	Equipements/ Fournisseurs/ANSEJ
Activité 2.3.1: Création et équipement de maisons du patrimoine	Equipements
Activité 2.3.2: Organisation de «Chantiers de volontariat ».	
Activité 2.3.3: Organisation de Chantiers Écoles"/été"/ Évaluation.	
Activité 2.4.2: Formation et financement des structures associatives et coopératives de jeunes pour la promotion de leurs services en ce qui concerne la maintenance des structures patrimoniales.	Consultant national/ Equipements
Activité 2.6.1: Mise en place et renforcement des associations culturelles et des coopératives se chargeant de la préservation et de la valorisation du patrimoine culturel .	Consultant national/ Fournisseurs
Activité 2.2.5: Acquisition de matériel des chantiers.	Equipements
Activité 2.4.3: Formation et financement des structures associatives et des coopératives de jeunes pour la promotion de leurs services en ce qui concerne la maintenance des structures patrimoniales.	Equipements/Matériaux
Activité 2.6.3: Organiser des formations au profit des femmes et associations féminines; appuyer la création d'ateliers de travail	Experts/ Equipements
Activité 3.1.2: Organiser des formations au profit des artisans locaux et appuyer la création d'ateliers de travail	Equipements
Activité 3.6.1: Réalisation d'une ferme pédagogique	Equipements/Matériaux
Activité 4.4.3 : Restauration des Ksour /infrastructures de base	Equipements/Matériaux

MINISTÈRE DU TOURISME

Activités	Intervenants
Activités 1.2.1: Elaboration d'une étude du marché touristique	Expert international /national/ frais de voyage
Activité 1.3.1: Organisation d'ateliers de formation sur l'accueil, l'animation et le tourisme durable au profit des associations.	Experts internationaux et nationaux en tourisme.
Activité 1.4.1: Organisation d'ateliers de formation de guides locaux: Pédagogie communication/ Méthodologie-évaluation.	Expert international /national/ frais de voyage
Activité 1.5.1: Organisation d'ateliers de formation en marketing touristique et perfectionnement tourisme.	Expert international en tourisme/ formateurs.
Activité 1.5.2: Formation de guides à l'informatique et au suivi conseil du webmestre pour la maintenance des sites touristiques	Webmestre/ frais de voyage/traduction/brochures Informaticien
Activité 1.5.3: Préparation et réalisation d'un Eductour* pour les T.O	Expert national/traduction/impression
Activité 2.6.4: Réalisation de plaquettes, de dépliants sur les produits locaux/ brochure/ les supports multimédias	Expert international/Expert national/frais de voyage
Activité 3.12.2: Organisation d'une exposition-vente à Alger sur les produits locaux issus de la récupération.	Experts nationaux/ Frais de voyage/traduction/impression
Activité 4.4.1: Réalisation d'un séjour touristique et d'un atelier régional touristique "Routes des Ksour"	
Activité 4.4.2: Réalisation d'une plaquette, brochure, du film et d'un support multimédia sur les activités du projet.	

* Voyage organisé à l'attention des professionnels du tourisme pour connaître le circuit culturel touristique "Les routes des Ksour"

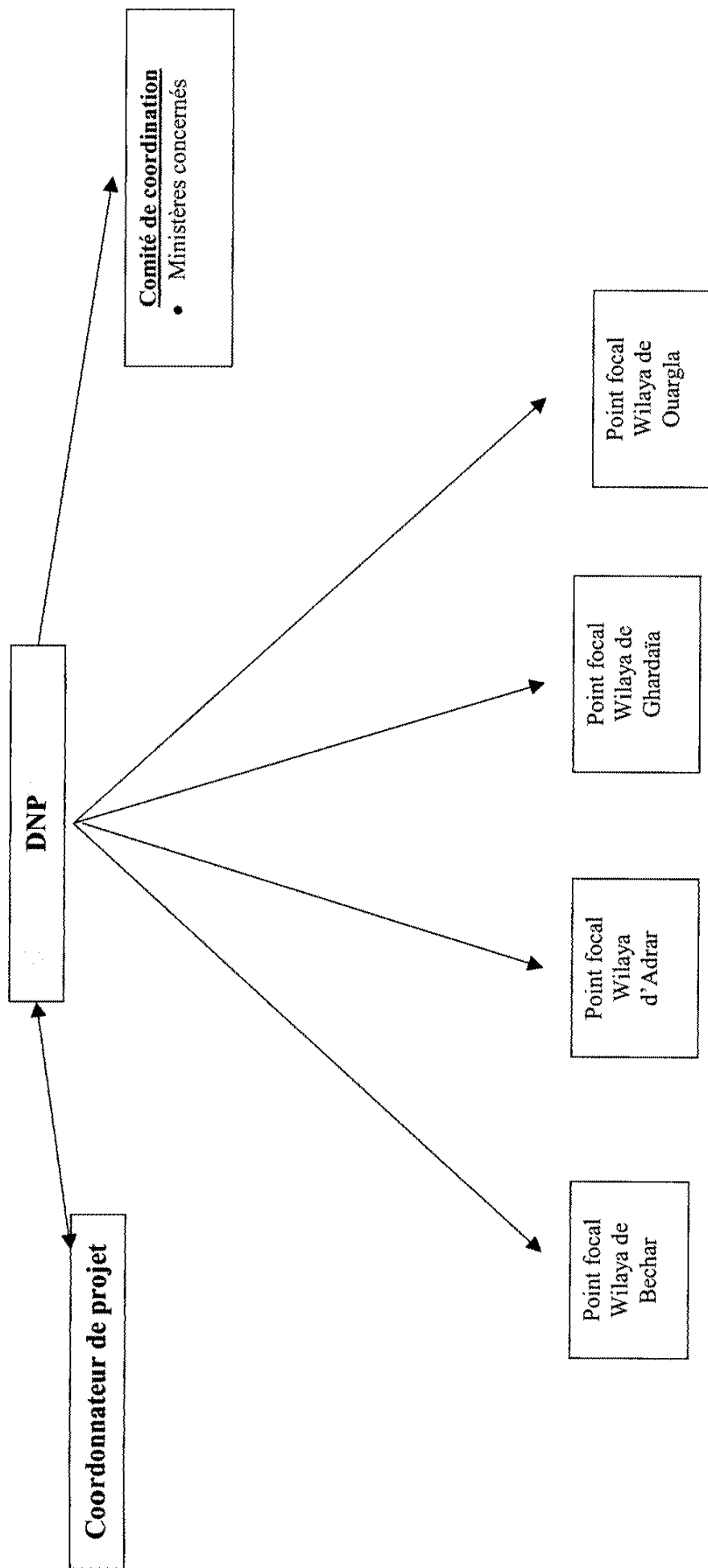
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

Activités	Intervenants
<p>Activité 3.5.1: Etude technique sur le renouvellement et l'enrichissement des sols</p> <p>Activité 3.5.2:Elaboration d'un programme pédagogique sur l'agriculture écologique</p> <p>Activité 3.5.3: Formation des formateurs locaux/ Evaluation (1 semaine à Ghardaïa).</p> <p>Activité 3.5.4: Organisation d'un atelier régional de formation sur l'assainissement.</p> <p>Activité 3.5.5: Soutien d'une recherche sur les techniques d'assainissement écologique</p> <p>Activité 3.5.6 : Diffuser les résultats et soutenir son application dans le second pays pilote</p>	<p>Expert national</p> <p>Expert national</p> <p>Expert national.</p> <p>Experts nationaux / Sous-traitance</p> <p>Universités/Publication</p>
<p>Activité 3.6.1: Réalisation d'une ferme pédagogique à Beni Abbés</p> <p>Activité 3.6.2: Programme pédagogique sur les milieux oasiens et leur sauvegarde.</p> <p>Activité 3.6.3: Organisation de "classes vertes" et de concours inter-scolaires</p>	<p>Expert national / Volontaires locaux/ Entreprise de travaux/ autorités locales</p> <p>Expert national</p>
<p>Activité 3.7.1: Etudes sur l'identification des espèces rustiques et le renouvellement des cultures et sur les moyens de relance de l'élevage, l'introduction de l'apiculture.</p> <p>Activité 3.7.2: Organisation de séminaire à l'adresse des agriculteurs et représentants des directions de l'Agriculture.</p> <p>Activité 3.7.3: Mettre en place une pépinière et un élevage expérimental à Tinerkouk.</p> <p>Activité 3.7.4: Construction de bassins d'élevages des poissons "Gambusia" à Timimoun et les introduire dans les palmeraies de la région de Taghit et de Beni Abbés .</p>	<p>Expert national et un expert régional</p> <p>Experts et consultants nationaux/ Fournisseurs</p> <p>Experts nationaux / Plantes / Animaux d'élevage / Entreprise de réalisation</p>
<p>Activité 3.8.1: Organisation d'un atelier régional sur la sauvegarde des foggaras et création d'un comité de sauvegarde des foggaras</p> <p>Activité 3.8.2: Formation de associations aux méthodes de gestion</p> <p>Activité 3.8.3: Curage, rénovation et étanchement des foggaras ou des parties de foggaras.</p> <p>Activité 3.8.4: Evaluation de foggara (s) devant faire l'objet d'un tableau de bord</p>	<p>Experts nationaux et internationaux</p> <p>Brochures/traduction/prise en charge/ Entreprises / Fournisseur</p>
<p>Activité 3.11.1: Chantiers de volontariat (palmerates)</p> <p>Activité 3.11.2: Chantier pour le désensablement, la collecte des détritius et la confection des clayonnages contre l'ensablement des jardins.</p> <p>Activité 3.11.3: Chantier pour la réhabilitation des points d'eau, les systèmes d'irrigation et fertiliser le sol par des engrais naturels/Plantation d'agrumes, plantes vivrières et horticoles.</p>	<p>Encadreurs nationaux/ volontaires / Frais de voyages et d'hébergements.</p>

Résumé des apports des Ministères de la participation aux coûts:

Partenaire responsable	Sous-total (Dinars DZ)
Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales	34 438 464,00
Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire	34 262 614,00
Ministère de l'Agriculture et du développement rural	P.M
Ministère de la Solidarité Nationale	P.M
Ministère du Tourisme	P.M
Ministère de la Culture	1 055 100,00
Sous-total	69 756 178,00

ANNEXE 2 : ORGANIGRAMME DU PROJET



ANNEXE 3: Termes de références du Directeur National du projet (DNP)

Le Directeur National de projet en abrégé DNP, désigné par le Gouvernement algérien, est appelé à travailler et à collaborer étroitement avec les autres partenaires du projet, le PNUD et le Coordonnateur de projet proposé par l'UNESCO, pour la bonne exécution des différentes activités inscrites dans le cadre du projet pilote.

La mission du DNP est la mise en œuvre des activités décrites dans le document du projet et d'atteindre les résultats escomptés figurant dans le même document.

Le DNP est assisté dans sa mission d'un Coordonnateur de projet et des assistants (es).

Cette mission comprend les fonctions suivantes :

A- Fonctions managériales

Au niveau du projet, l'approche générale du projet a été établie dans la phase de la conception du projet pilote, il appartient au DNP de s'en imprégner, de la comprendre afin qu'il y est une prise en compte local de la problématique. Le montage général du projet et la mise en œuvre des activités décrites dans le document descriptif du projet doivent favoriser la démocratie active, la formation action et la pédagogie active. Le DNP doit assurer ces stratégies d'actions définies par les experts dans le document de projet.

Il devra:

1. Mettre en place d'une unité administrative de gestion, dotée des moyens bureautiques nécessaires, composées d'un assistant (e), d'une secrétaire et d'un chauffeur.
2. Définir les attributions et les tâches des personnes affectées au projet dont il assume la responsabilité hiérarchique,
3. Mettre en place une comptabilité et veiller à sa mise à jour régulière,
4. S'assurer de la gestion optimale des équipements acquis dans le cadre du projet et à leur utilisation dans ce contexte,
5. Tenir des états d'inventaire et d'avancement et les actualiser annuellement.
6. Identifier, en étroite coopération avec les points focaux désignés par les walis, l'association globale qui aura la responsabilité de l'animation opérationnelle du projet dans chaque wilaya et qui sera désigné par les associations mobilisées. (formation des cadres délégués)

Pour cela le DNP doit:

1. Organiser une réunion d'information avec l'ensemble des partenaires, des représentants de la société civile avant le lancement effectif du projet et sensibiliser les partenaires à l'exécution des activités au titre du projet.
2. Superviser et mettre en œuvre les activités inscrites au titre du projet et veiller à leur bon déroulement
3. Etablir un plan d'action annuel définissant la période de la réalisation, les budgets nécessaires et les résultats à atteindre et le soumettre au PNUD pour approbation.
4. Organiser les réunions mensuelles avec le PNUD et pour mieux apprécier l'état d'avancement du projet.
5. Proposer la re-formulation, en cas de nécessité des activités du projet pour les rendre plus opérationnelles,
6. Communiquer avec les groupes cibles pour mieux exécuter les activités définies au titre du projet,

7. Tenir le Gouvernement, le PNUD et l'UNESCO régulièrement informés de l'état d'avancement du projet.
8. Participer aux réunions du comité de pilotage

B. Fonctions techniques

Elles consistent à traduire les objectifs sous forme d'activités et supposent une bonne connaissance du cadre dans lequel les projets sont formulés, les objectifs qu'ils visent à servir, la disponibilité des ressources existantes et futures et la capacité de "traduire" les objectifs généraux en termes spécifiques.

Pour ce faire le DNP doit:

1. Réaliser toute consultation locale visant la fourniture d'équipements et/ou de services au titre du projet, solliciter le PNUD pour toutes consultations internationales visant la fourniture d'équipements et/ou de services.
2. Préparer aux choix du cabinet d'expertise et réaliser un audit régulier du projet,
3. Préparer les rapports d'avancement du projet et les rapports annuels (APR),
4. Sur la base du document de projet, identifier tous les inputs nécessaires (ressources humaines, équipement, formation) et préparer les termes de références des intervenants nationaux, les cahiers des charges le cas échéant,
5. En collaboration avec le Coordonnateur du projet et les responsables sectoriels concernés, apprécier sur le plan technique le contour des études techniques ou spécifiques commanditées dans le cadre du projet,
6. En collaboration avec le Coordonnateur du projet et les responsables sectoriels concernés, identifier et apprécier l'expertise nationale pour l'élaboration d'études techniques ou spécifiques commanditées dans le cadre du projet,
7. Procéder à l'établissement des demandes de paiements direct ou des demandes d'avance et d'y joindre tous les documents justificatifs avant leurs transmissions au Bureau du PNUD.
8. Procéder en concertation avec le bureau du PNUD à l'établissement des révisions budgétaires et à leur transmissions au Ministère des Affaires étrangères pour signature avant leur retour au PNUD pour approbation
9. Procéder à l'évaluation des rapports,
10. Réaliser le rapport final du projet et les rapports des réunions organisées.

C. Fonctions de coordination

Dans ces conditions le DNP doit veiller à:

1. Suivre les activités du projet au niveau de chaque institution,
2. Assurer et suivre la coopération et la coordination inter et intra institutionnel
3. Organiser des réunions de coordination avec les partenaires et bénéficiaires du projet pour préciser les actions à mener au titre du projet
4. Organiser des réunions avec les populations cibles au projet pour mesurer l'impact du projet

D. Qualifications souhaitées

1. Cadre senior dans un ministère ou une structure décentralisée; ce cadre devra posséder une parfaite expérience et maîtrise du projet, de la participation active et des principes du développement humain durable et du développement local (Gouvernance locale), des principes de la formation-action et des projets intersectoriels
2. Une entière disponibilité pendant toute la durée du projet

ANNEXE 4: Termes de références du Coordonnateur de projet

- (i) Sous la supervision directe du PNUD-Alger- et en consultation avec l'UNESCO, le Coordonnateur est chargé d'assurer une assistance technique dans la mise en œuvre du projet "Les routes des Ksour".

Le consultant devra :

1. Assister le Directeur National du projet, les administrations algériennes nationales et locales partenaires ainsi que le PNUD pour la mise en œuvre technique du projet, avec pour référence le document de projet, les documents publiés à l'issus du séminaire de Ghardaïa (19-21 avril 2003), les Déclarations, Conférences internationales et documents de références des Nations Unies dans ces publications.
2. Contribuer à la mobilisation de fonds extrabudgétaires auprès des bailleurs et partenaires potentiels (institutions financières et coopération internationales, instituts de coopération des représentations diplomatiques, entreprises et fondations d'entreprises privées et publiques)
3. Préparer, régulièrement et à la demande du PNUD et de l'UNESCO, des rapports d'activité et d'évaluation sur la mise en œuvre du projet. Ces rapports devront contribuer à évaluer le projet et à en améliorer les résultats par des propositions.
4. Participer à la demande du PNUD à des réunions techniques concernant l'organisation et la gestion du projet et le présenter dans un but promotionnel.
5. Répondre à toute demande des deux agences des Nations Unies qui ont autorité sur lui, dont l'objectif concourt à la bonne mise en œuvre du projet "Les routes des Ksour" tel que décrit dans le document de projet.